

Présents : Gérald HUSSON - Carole DELORME - CORAZZINI Sylvie - Didier BERREZ - Jean-Claude BELZUZ - Jean-Luc FRAICHARD - Henri GUIDOT - Karelle NICOT - Jean-Robert BONDIER

Absents excusés : Robert BONIN - René MARGUET

Absents : Serge PIQUET - Olivier GAMBÉY - Michel MAIRE - Régis LACROIX - Sonia MORNICO - Jacques BAROUEDEL

Gérald HUSSON remercie les membres de la commission de leur présence et rappelle l'ordre du jour. Il présente Jean-Claude BELZUZ, nouveau membre de la commission environnement.

1. Stratégie et plan d'actions TEPos

Dans le cadre de la démarche TEPos, un diagnostic du territoire a été élaboré et validé début 2017¹. L'élaboration d'une stratégie TEPOS commune aux 4 CC Haut Jura, en lien avec le Parc est aujourd'hui en cours de réalisation. Des orientations issues de 4 ateliers de travail ont été validées en comité de pilotage TEPos Haut-Jura le 29 juin 2017.

Ce travail a permis de synthétiser 12 fiches d'actions opérationnelles, qui seront votées en Conseil Communautaire fin 2017

2. Hébergement du musée du jouet (résultat de l'audit)

Une réflexion concerne l'hébergement du musée du jouet (18 lits, 1 270 nuitées / an). Ce bâtiment implique un budget de fonctionnement important (et néanmoins équilibré) et des travaux de mise aux normes (sanitaires, conformité ERP) sont nécessaires. Des dérogations à l'obligation d'accessibilité aux personnes handicapées sont prévues dans certains cas précis :

- Préservation d'un patrimoine architectural, urbain ou paysager, principalement dans le cas de bâtiments classés
- Impossibilité technique de réaliser les travaux d'accessibilité du fait de la situation physique du local

Un audit énergétique² a permis d'étudier 3 scénarios en vue de réduire la facture énergétique. En premier scénario, des travaux de type « actions urgentes » permettraient de réduire la facture énergétique de 26% à moindre coût (6 000 € pour un TRI de 2 ans). Le second programme consiste à modifier l'usage du bâtiment (salle de jeu et hors sac). Enfin un troisième scénario appréhende une réhabilitation globale du bâtiment (BBC performance) intégrant la mise aux normes approchant 600 K€, ce qui aurait une réelle incidence sur le coût de la nuitée (20 € aujourd'hui, combien demain ?). De nombreux défauts ont été en effet identifiés sur les bâtiments (étanchéité à l'air, ventilation, ponts thermiques...), nécessitant une reprise globale du bâtiment. Le coût réel approcherait plutôt les 1 M€...

Autre destination possible du bâtiment au travers d'un conventionnement avec Haut Jura Sport Formation pour disposer d'hébergements à Moirans.

Afin d'appréhender au mieux ces résultats, il convient de réfléchir sur l'avenir de ce bâtiment (classé au patrimoine industriel).

Le Bureau d'étude et l'architecte proposera en octobre une restitution « in situ » en présence de la Commission environnement, le Bureau Jura Sud et les agents en charge de l'hébergement. Une date sera proposée aux membres de la Commission rapidement.

3. Chaufferie bois granulés / siège Jura Sud

Une étude de faisabilité bois, présentée en juin a permis de démontrer la pertinence technico-économique d'un projet de chaufferie bois granulés, en remplacement de la chaudière fioul actuelle. D'un montant de près de 65 000€, le temps de retour actualisé serait d'environ 6 ans pour la solution au granulé de bois.

¹ Cf. Diagnostic TEPos Jura Sud_2017

² Cf. Résultat de l'audit énergétique en pièce-jointe

Quelques questions techniques :

- Emplacement du silo dans un bâti maçonné extérieur au bâtiment (mais avec des risques de collisions avec des camions en zone de retournement) ou à l'intérieur du bâtiment (après réaménagement des sanitaires)
- Dimensionnement de la nouvelle chaudière (80 kW au lieu des 64 kW actuel) nécessitant des équipements supplémentaires spécifiques (portes coupe-feu...)

Une question se pose quant à la répartition des charges de chauffage dans le futur (la salle de sport n'étant pas facturée par Jura Sud pour le moment). Un compteur de chaleur sera installé sur le réseau de distribution eau chaude vers la salle de sport (facturation au réel ?). La location des locaux (en cas de déménagement de Jura Sud) ne s'opposerait pas à une chaufferie commune, des compteurs d'énergie pouvant être installés de façon individualisée.

Une question concerne la rénovation énergétique de l'enveloppe : ce bâtiment de type industriel des années 60 n'est pas compatible avec une opération de rénovation énergétique pertinente d'un point de vue économique.

4. Voies douces intercommunales

Rappel du projet : créer un parcours de type « chemin blanc » composé de trois secteurs (voir tracés en pièce-jointe) en intégrant les volets tourisme, culture et environnement.

- La vallée : Vaux-les-St-C, Jeurre, Lavancia-Epercy et Chancia (si un pont est possible)
- Le plateau : Villards d'Héria, Moirans-en-M., Charchilla, Maisod, Meussia et Coyron
- Le haut : Les Crozets, Etival, Châtel-de-Joux

Une campagne de repérage a été réalisée durant l'été sur les trois secteurs identifiés, via une approche paysagère, environnementale, touristique, conciliation d'usages et de sécurité.

Secteur 1 (la Vallée)

Le projet de voie douce sur la Vallée est le secteur le plus complexe à appréhender (passage parcelles privées, zones escarpées, Natura 2000 sur le parcours de la Bienne)

La première partie du tracé, de Lavancia jusqu' à Jeurre est « propre » et ne nécessite pas de travaux importants mise à part quelques aménagements (aire pique-nique). La partie empruntant le PDIPR (longeant le bois des couronnes jusqu'au Plana), initialement pressentie est néanmoins écartée du projet, le parcours particulièrement escarpé étant incompatible avec une pratique VTC familiale. L'autre variante consistant de longer la Clavelière s'avère également complexe vue le nombre de parcelles privées sollicitées et les conventionnements nécessaires. L'option d'une voie douce de type « chaussidoux », longeant la route de la Vallée est donc à appréhender, impliquant notamment la traversée de Vaux les St Claude.

Une option concernant un contournement de Vaux est proposée (chemin de la Crave ?)

Enfin, suite à l'abandon de la voie ferrée entre Oyonnax et Saint Claude, une autre option consisterait à emprunter la ligne (en partie / totalité ?), mode opérationnel utilisé fréquemment sur d'autres territoires (Ardèche, Saône et Loire...).

Enjeux : concilier la création de voie verte et la réutilisation ferroviaire future, possible avec la nouvelle politique foncière de RFF (le « transfert de gestion »).

Cette option engageant des contraintes d'aménagements fortes, une réflexion a été menée par Gérald Husson et concerne une structure bois réversible, clipsable sur les rails.

Secteur 2 (le Plateau)

Le secteur du Sapey, à forte valeur touristique ne nécessite pas d'aménagement important à part quelques zones de chaussidoux, bancs et tables et la traversée de la RD au niveau de Coyron.

Une question se pose néanmoins sur le choix du tracé via Alono Di Piave, avec l'installation d'une passerelle en bois au-dessus de la RD 470, qui assécherait alors le flux au niveau du Regardoir..

L'option par le Regardoir nécessiterait des travaux d'aménagement du chemin (PDIPR) sur 400 mètres environ, particulièrement accidenté aujourd'hui : un chiffrage sera réalisé.

Concernant la partie de Meussia, une autre option (que le retour par le Sapey) est proposée par des membres de la commission, et consisterait à prendre le chemin en direction de Colouvre et redescendre ensuite sur Moirans par Crenans.

Secteur 3 (le Haut)

Particulièrement attractif et ne nécessitant pas d'aménagements importants, ce secteur débute des Crozets au niveau du chemin des 7 contes en balade (réflexion autour de locations de vélos, proposée de façon saisonnière)

Différentes questions, plus globales se posent également :

- Schéma Directeur des Déplacements Doux : relance des communes et mise en cohérence
- Liens voies douces extra communautaire (La Grandvallière, Pays des lacs, Petite Montagne, Haut Bugey, Haut Jura Saint Claude) : un courrier sera transmis aux EPCI voisines afin d'articuler les différents projets
- Sécurisation des croisements et traversées de routes : un courrier sera transmis au département
- Usages : conciliation ayant droit, exploitation agri / forêt
- Véhicules motorisés : arrêtés communaux

5. PDIPR

250 km sont inscrits au PDIPR. Le plan triennal permet d'obtenir des financements du Conseil départemental du Jura :

- 50% sur les aménagements,
- Forfait de 10€/km/an pour l'entretien et le balisage

Il est proposé d'inscrire différentes opérations :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| - Entretien et balisage annuel | 14 000 €/an |
| - 7 panneaux de départ | 1 000 € + pose (Adapemont) |
| - 10 passages VTT | 10 000 € + pose (Adapemont) |
| - 70 m linéaire de barrières | 11 000 € + pose (Adapemont et Sotrac) |

D'autres travaux restent à chiffrer :

- Rénovation de la plateforme devant la Grotte de Nerbier (Jeurre)
- Marches d'accès au Molard de Netru (Chancia)
- Mise à jour de panneaux d'interprétation entre Villards d'Héria et La Bienne (usage de l'eau, faune, flore)

Les prochaines étapes :

- Finaliser le plan de financement
- Délibérer en Conseil communautaire
- Faire valider par le COLORANDO (PNR) et le CODERANDO (Jura)
- Déposer le dossier au Conseil départemental avec la délibération et les validations

6. Appel à manifestation d'intérêt « pressage de pommes »

Objectif : valoriser le pressage de pommes à travers 3 demi-journées comprenant une mise à disposition d'un pressoir et d'un intervenant. La commission a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des 17 communes avec la volonté de répartir ces prestations à l'échelle de Jura Sud sur 3 communes à raison, a priori, d'une sur la vallée, d'une sur le haut et d'une sur En Sapey.

Il est demandé à chaque commune potentiellement intéressée de rattacher cette prestation à une manifestation se déroulant sur son territoire à l'automne 2017, quel que soit son objet et quel que soit son porteur.

Retours :

- Jeurre : 2-3 septembre, pétanque / vide-grenier
- Crenans : 2 septembre, pique-nique de rentrée organisé par la Mairie à destination de la population
- Vaux : 14 octobre, apéri-livres (dans le cadre de la semaine du goût). En parallèle, dans le cadre de cette semaine du goût, la médiathèque de Moirans accueillera le mercredi 11 octobre le vélo smoothies.
- Etival : 21 octobre (à confirmer)

Aucune nouvelle question n'étant soulevée, le vice-président décide de lever la séance.

Levée de la séance à 21h15